Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202638DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, COCONNIER Vincent, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, GUIBOREL Catherine, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEVIEUX Élise.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **22**
. absent(s) et non représenté(s) : **3**

OBJET : SUBVENTIONS 2026

Versement de subventions aux associations liées à la petite enfance, à l'enfance et aux écoles

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202638DE-DE

Délibération N°2026/38 du Conseil Municipal du 3 mars 2026
Publiée le 12 mars 2026

SUBVENTIONS 2026

Versement de subventions aux associations liées à la petite enfance, à l'enfance et aux écoles

La commission 4 a étudié les différentes demandes de subventions de fonctionnement que les associations concernées déposent en mairie. Elle propose au Conseil Municipal le versement des montants suivants :

Nom de l'association	Montant numéraire proposé par la Commission
A.P.E. écoles publiques	1 000 €
A.P.E.L. école Saint-Joseph	950 €
A.P.E.L. école Saint-Melaine	500 €
Ilot P'tits Loups	500 €
Parents comme Nous	200 €
TOTAL	**3 150 €**

Suite à la présentation du sujet en commission 4 du *22 octobre 2025*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE VOTER nominativement les subventions attribuées aux associations liées à la petite enfance, à l'enfance et aux écoles ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,





Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE



Nombre d'élus présents ou représentés : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0